



Nous avons à cœur la fonction cardiaque de votre animal !

Les maladies cardio-vasculaires demeurent l'une des causes les plus importantes de mortalité chez les humains. Or, chez les animaux nous estimons que les conditions cardiaques pathologiques se rencontrent chez 15% de nos patients canins vus en consultation et ce chiffre s'intensifie à 40% chez ceux de plus de 7 ans. Il est difficile d'obtenir des données aussi précises chez les félins en raison de leur inactivité et de leur condition bien souvent occulte et non progressive, mais la prévalence semble se situer aux alentours des 15% également.

Le diagnostic d'une maladie cardiaque reste un défi de taille à relever en clinique. Il est souvent ardu de distinguer les signes relatant le début d'une maladie cardiaque de ceux correspondant à une maladie respiratoire, par exemple. L'examen physique peut nous permettre de noter un souffle ou une arythmie cardiaque, un pouls irrégulier ou fuyant, des gencives pâles ou violacées, un halètement inopportun, des bruits respiratoires forcés et même de la toux. Cependant, ces signes doivent être interprétés judicieusement, surtout chez un animal nerveux et non-coopératif en clinique. Le propriétaire devient donc un pilier majeur dans l'interprétation de la situation. Il peut nous renseigner sur l'état général de l'animal dans son milieu de vie quotidien.

Ce sont par des questions telles que :

- Avez-vous remarqué une baisse d'entrain ou d'appétit depuis quelque temps ?
- Avez-vous remarqué une perte d'énergie à jouer, se balader avec vous ?
- Trouvez-vous que votre animal semble se fatiguer plus vite durant l'exercice et que sa récupération est plus longue après l'exercice ?
- Est-ce que votre animal tousse la nuit, semble vouloir expectorer « quelque chose de pris » dans sa gorge ?
- Estimez-vous que la respiration de votre animal est plus rapide, saccadée, laborieuse ou bruyante ?
- Avez-vous déjà remarqué une perte de conscience (couché sur le côté) où votre animal semblait flasque, sans réflexes ?

Si le propriétaire répond par l'affirmative à l'une de ces questions et que l'examen physique démontre des signes d'anomalies cardiaques, nous suggérons d'investiguer la situation. En clinique, la radiographie thoracique demeurerait notre alternative diagnostique la plus accessible. Toutefois, ce test est limité quant à son interprétation et doit être idéalement complété d'une échocardiographie effectuée chez un spécialiste afin de caractériser la condition.

Or récemment, nous avons déterminé l'importance diagnostique d'un **biomarqueur sanguin** libéré en grande quantité par un cœur malade. Dorénavant, grâce à une seule prise de sang en clinique, nous pourrions mieux évaluer la sévérité de la maladie cardiaque de votre animal et même adresser précocement des animaux asymptomatiques ou plus prédisposés à développer des problèmes cardiaques ultérieurs, et ce, sans vous déplacer chez un spécialiste! Cette substance deviendra un outil fort utile pour confirmer une maladie cardiaque active et doser sa sévérité afin de savoir si des tests supplémentaires, un traitement ou une référence s'avèrent vraiment nécessaires.

Ce nouveau test sanguin est prometteur dans le pronostic des maladies cardiaques. L'insuffisance cardiaque est un processus évolutif, chronique et irréversible. En médecine vétérinaire, nous ne pouvons transplanter un nouveau cœur à nos animaux malades. C'est donc par la prévention et la détection précoce des anomalies que nous réussissons à contrôler le plus efficacement nos patients. Le Cardiopet test nous offre à l'avenir cette grande opportunité.

D^{re} Valérie Desjardins
Hôpital vétérinaire Prévost

Not'Journal

BENOIT GUÉRIN

En cette période des fêtes, je m'en voudrais de ne pas vous transmettre au nom de tous les collaborateurs du journal et de moi-même, nos meilleurs vœux de joie, de bonheur de santé et de prospérité pour l'année 2010, qui s'annonce.

Parlant prospérité, l'année économique qui s'achève pour le journal a été somme toute bonne, malgré le climat morose de notre économie. Il faut se rappeler que votre journal est un organisme communautaire qui vit principalement des publicités que nos commerçants y publient et qui complète son budget avec diverses subventions provinciales et le concours des Municipalités qui publient avis et informations dans des pages qu'ils achètent pour communiquer avec vous. Une fois ces conditions réunies, il

ne faudrait pas oublier l'implication des bénévoles, tant à la rédaction qu'à l'administration. Comme organisme sans but lucratif, en fin d'année les surplus, s'il y a lieu, sont utilisés à l'amélioration du journal.

Nous comptons donc sur vous pour renouveler votre carte de membre du journal et pour participer à notre assemblée générale le 4 mars prochain à la gare de Prévost (19h).

Finalement, je m'en voudrais de passer sous silence les employés du journal, comme je me plais à les appeler, eux qui reçoivent souvent un salaire modeste n'ont pas ménagé les efforts pour rendre possible cette grande aventure qui est entrée depuis peu dans sa dixième année d'existence. Merci, Michel et Carole, Isabelle et Fernande.

Assemblée générale du Journal le 4 mars prochain à la gare de Prévost

Devenez membre de votre Journal

Devenir membre est tout à fait simple. Vous devez avoir 18 ans, souscrire aux objectifs du *Journal* et payer une modique cotisation de 5 \$ annuellement.

Le *Journal de Prévost* reflète l'implication de ses membres et plus ceux-ci sont nombreux, plus notre *Journal* sera représentatif de notre collectivité. Être membre, c'est démontrer son soutien et son attachement au *Journal* et lui permettre de continuer ce travail essentiel

de communication dans notre collectivité. Vous pouvez devenir membre en remplissant le coupon ci-contre et en le faisant parvenir au *Journal de Prévost*, C.P. 603, Prévost, J0R 1T0, accompagné de votre paiement de 5 \$ à l'ordre des Éditions prévostoises. Vous pouvez devenir membre ou obtenir plus d'informations en téléphonant au : 450-602-2794.

COUPON

Je désire devenir membre du Journal de Prévost
Voici ma contribution de 5 \$

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostoises)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____



www.journaldeprevost.ca

Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostoises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostoises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794
Télé. : 450 224-1548

Rédacteur en chef et directeur :
Michel Fortier, tél. : 450 602-2794
redaction@journaldeprevost.ca
www.journaldeprevost.ca

Conseiller juridique :
Benoît Guérin
bguerin@journaldeprevost.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Benoît Guérin, président
Yvan Gladu, vice-président
Michel Fortier, trésorier
Isabelle Schmatdtké, secrétaire
Lucile D. Leduc
Élie Larocque
Marc-André Morin
Johanne Gendron
André Dupras, Rodolphe Girard, Normand Lamarche, Louise Guertin, Gilles W. Pilon, Yvon Blondin et Loyola Leroux

Révision des textes :

Benoît Guérin, Gleason Théberge, Lucile D. Leduc, Yvan Gladu, Lorraine C. Bertrand, Louise Guertin, Normand Lamarche et Isabelle Schmatdtké

Journalistes :

Isabelle Schmatdtké,
isabelle@journaldeprevost.ca
Bruno Montambault,
brunomontambault@hotmail.com

Direction artistique : Carole Bouchard
infographie@journaldeprevost.ca

Infographie :
Carole Bouchard et Claudia Lefebvre

Représentante publicitaire :
Fernande Gauthier, tél. : 450 224-1651
fernandegauthier@videotron.ca

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage : 9500 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du
ministère Culture, Communications et Condition
féminine du Québec



En bref

page 29

Attention automobilistes

Résolutions pour 2010

Chaque année, des tas de gens choisissent des résolutions pour la nouvelle année qui souvent sont abandonnées avant le retour à l'école des petits. C'est pour cette raison que nous vous proposons des résolutions écologiques à prendre en voiture, c'est pour notre bien à tous !

1. Pour ceux qui achèteront un nouveau véhicule: choisissez le plus petit véhicule possible. Advenant que votre mode de vie impose la conduite d'un véhicule, veillez à ce que celui-ci soit le moins énergivore possible, à ce que ses caractéristiques énergétiques vous offrent les meilleurs rendements en consommation de carburant, donc les plus faibles ratios d'émissions de CO₂.
2. Roulez les fenêtres fermées et retirez les porte-bagages inutiles. En réduisant la résistance au vent, vous dépenserez moins d'essence et réduirez vos émissions de CO₂.
3. Maintenez une pression suffisante dans vos pneus. Vous réduirez la résistance, dépenserez moins d'essence et dimi-

- nuerez vos émissions de CO₂. Vérifiez la pression de vos pneus et ajustez-la au besoin en prévision des longs voyages.
4. Évitez de freiner et d'accélérer inutilement dans la circulation et éteignez votre moteur lorsque votre voiture est à l'arrêt. Les accélérations et un moteur qui tourne dépensent du carburant et augmentent les émissions de CO₂.
5. Évitez d'utiliser la climatisation à outrance. Vous éviterez d'augmenter radicalement votre consommation de carburant et vos émissions de CO₂.
6. Envisagez d'autres options. Utilisez le transport en commun si possible ou considérez le covoiturage pour les trajets récurrents, avec vos collègues de travail par exemple.